



## Préavis n°08/23 au Conseil communal

Aménagements routiers du chemin des Allobroges &  
bouclage du réseau d'eau potable du sud-ouest de l'hôpital.

Délégué municipal :

- M. Nicolas Suter, municipal
- M. Richard Calderini, Chef des Services techniques

Aubonne, le 22 mai 2023

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>2. Description des travaux</b> .....	<b>4</b>
2.1. Aménagements routiers .....	4
2.2. Réseaux d'eau claire et d'eau usée conduite du réseau de distribution de gaz .....	6
2.3. Réseaux d'éclairage public .....	7
2.4. Bouclage du réseau d'eau potable, bouclage sud-ouest hôpital .....	8
<b>3. Procédure et planning des travaux</b> .....	<b>8</b>
<b>4. Aspects financiers</b> .....	<b>9</b>
4.1. Coûts .....	9
4.2. Financement et amortissement .....	9
<b>5. Phases des travaux</b> .....	<b>10</b>
5.1. Contraintes propres au chantier .....	10
<b>6. Développement durable</b> .....	<b>10</b>
<b>7. Conclusion</b> .....	<b>11</b>

## Liste des abréviations

DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes du canton de VD
EU/EC	Eaux usées et eaux claires
MO	Maître d'ouvrage = Commune d'Aubonne
PDDE	Plans directeurs de la distribution de l'eau
PE	Polyéthylène
PECC	Plan Energie et Climat Communal
PGEE	<b>Plan Général d'Evacuation des Eaux</b>
RC	Route cantonale
SEFA	Société Electrique des Forces de l'Aubonne
Sabert SA	Bureau Ingénieurs Conseils

## Auteurs de l'appel d'offre Marché public

Sabert SA

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Introduction

Les travaux sont prévus par la Commune d'Aubonne sur le chemin des Allobroges ainsi que pour le bouclage de la conduite du réseau d'eau potable entre la rue de Trévelin et le chemin des Clos.

La réalisation des aménagements routiers (réfection des chaussées), la mise en conformité du réseau d'assainissement (collecteurs eau-claire et eau-usée), la mise en conformité du réseau d'éclairage public, le changement de la conduite du réseau gaz sont les travaux proposés dans ce préavis.

Ces travaux s'inscrivent dans les objectifs d'amélioration et de maintenance des infrastructures communales et se justifient pour plusieurs raisons :

### Aménagements routiers

- La chaussée de la route du chemin des Allobroges est visuellement en mauvais état. Des campagnes de sondages et les dernières fouilles pour la SEFA ont été effectuées dans la chaussée avec des constats qui confirment l'état de fait et qui recommandent le remplacement des couches bitumineuses.
- La structure des couches d'enrobé et du tapis sont insuffisantes et ne correspondent pas au trafic actuel.
- Le chantier de la construction du nouvel EMS et des bâtiments de la Fondation Perceval nous permettent de dire que cette route peut maintenant être refaite et ne subira plus de chantier dans ses abords directs. De plus, celle-ci doit être faite avant la rénovation de la rue de Trévelin qui suivra la fin du chantier de l'EMS, pour préparer toutes les conduites devant être raccordées.

### Réseau d'eau claire et eau usée

- Les divers contrôles caméra des collecteurs d'eau claire et d'eau usée se trouvant sous la chaussée ont permis de déceler des anomalies : Retenue d'eau ou cuvette, forte dégradation du revêtement des tubes, branchements pénétrants, tuyaux fissurés et des raccords non conformes.
- Le remplacement des réseaux de l'eau claire et de l'eau usée, situés dans l'emprise du chemin des Allobroges est conforme au PGEE en vigueur.

### Réseau d'éclairage public

- Les luminaires existants ne sont pas conformes aux normes en vigueur.
- L'éclairage public est un enjeu majeur de politique communale et fera probablement partie d'une action du PECC. Ainsi, la Municipalité s'engage dans une rénovation du parc de luminaires par des candélabres munis de consoles lumineuses LED dynamiques.
- Le repositionnement du réseau d'éclairage permettra d'augmenter le confort et la sécurité des usagers.
- L'étude lumino-technique réalisée par la SEFA a permis de définir le nombre et la situation des nouveaux candélabres.

### Bouclage du réseau de distribution d'eau potable du sud-ouest hôpital

- Lors de la construction du nouvel EMS il a été nécessaire de démonter la conduite de boucle en place, car celle-ci était en diagonale de la parcelle.
- Le futur PDDE nous impose de garantir une liaison entre la route de Trévelin et le chemin des Clos.
- L'état de la conduite existante n'étant pas garantie à long terme, il était préférable de trouver un nouveau tracé adapté aux constructions possibles dans ce secteur.

### Renouvellement d'un tronçon de la conduite du réseau de distribution de gaz

- Il est prévu remplacer un tronçon d'une longueur d'environ 80 m. de la conduite de réseau de distribution de gaz.

Les zones des travaux sont mentionnées sur les plans ci-après et correspondent aux 2 tronçons présents dans la « Description des travaux » (cf. §2)



## 2. Description des travaux

### 2.1. Aménagements routiers

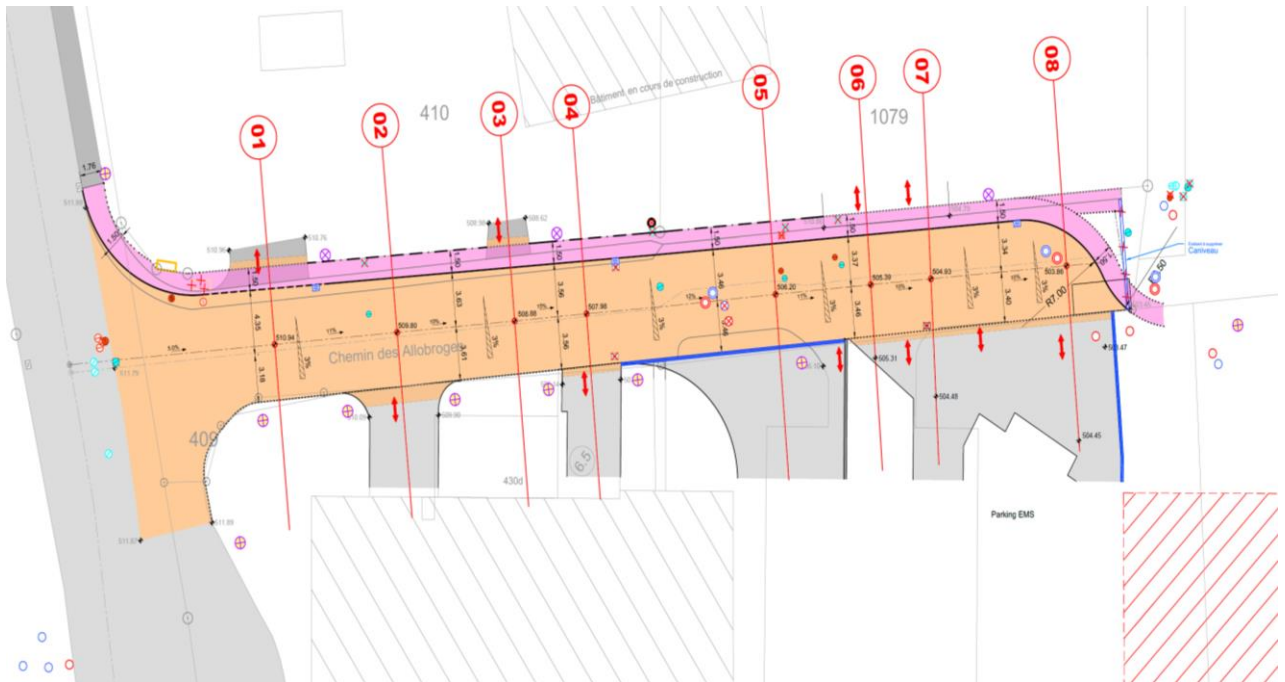
Les travaux d'aménagement routiers prévoient la reconstruction des couches bitumineuses existantes depuis la rue de Trévelin, jusqu'en bas du chemin des Allobroges, soit sur une longueur d'environ 80 m. Tous les services souterrains dans la route de Trévelin feront l'objet d'un autre préavis en liaison avec l'assainissement de la route de Pénesson.

Ces travaux ne pourront pas faire l'objet d'une demande de subventions à la DGMR.

La largeur de la route sera légèrement modifiée afin d'améliorer la largeur du trottoir.

But des travaux : Renouvellement/remplacement du revêtement bitumineux et renforcement des couches d'assise de chaussée sur le chemin des Allobroges. Reprise des pentes et amélioration du trottoir selon le profil qui suit :

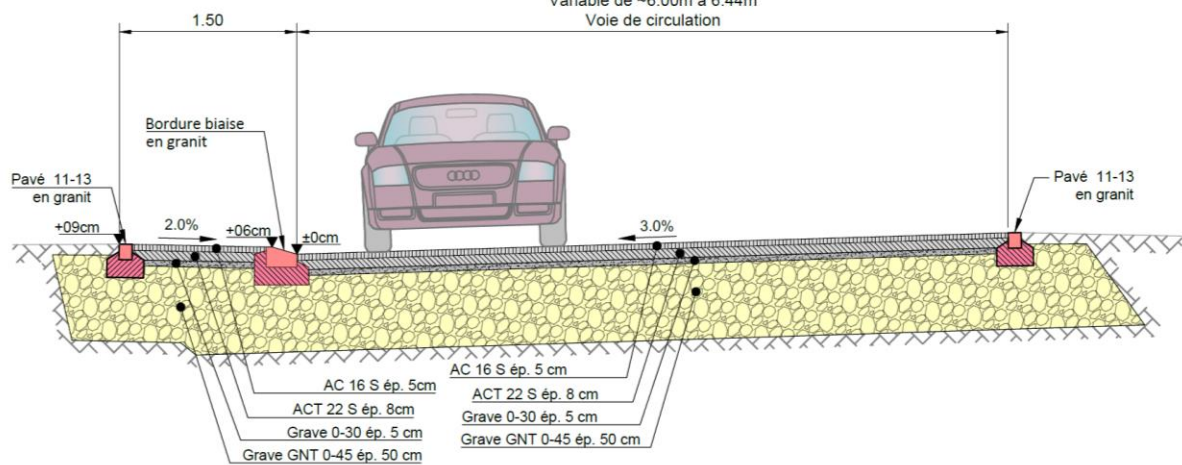
Situation future :



Coupe type

Echelle 1:50

Variable de ~6.00m à 6.44m  
Voie de circulation



Remarque générale :

- Travaux de génie civil seront réalisés le plus possible en parallèle du chantier de l'EMS.

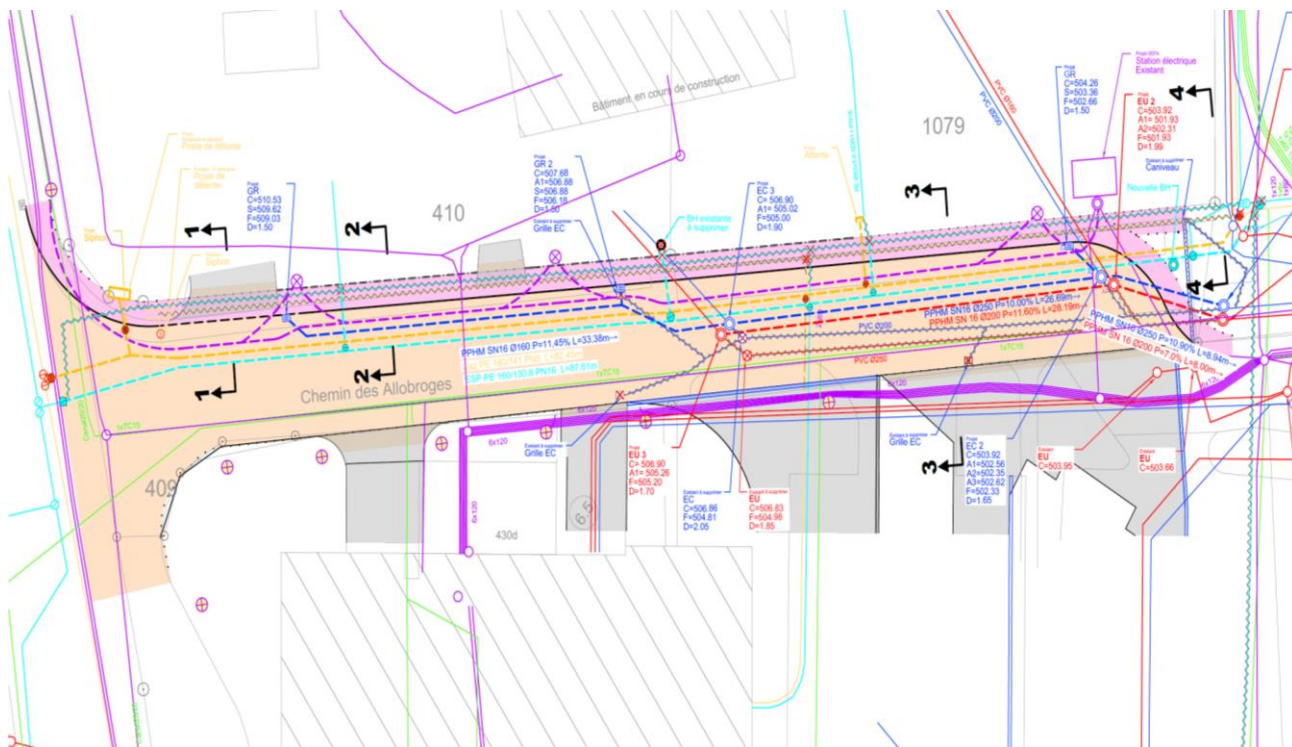


## 2.2. Réseaux d'eau claire et d'eau usée conduite du réseau de distribution de gaz

Les travaux de mise en conformité du réseau d'eau claire prévoient la reconstruction complète des collecteurs sur une longueur d'environ 80 m.

Conformément à l'état des collecteurs, le projet prévoit également des travaux sur le réseau d'eau usée. Les travaux concernent aussi la reconstruction d'un collecteur EU sur une longueur d'environ 80 m.

La conduite du réseau de distribution du gaz sera également remplacée sur un tronçon d'environ 80 m. Ces travaux seront à 100% à charge de la commune.



Remarque générale : - Type de grille : GT Locked-tiltable-self level équipées d'un poisson.



### 2.3. Réseaux d'éclairage public

Les nouveaux candélabres seront munis de consoles lumineuses LED dynamique de type Valentino qui conjuguent l'avant-garde technologique et le design patrimonial urbain que nous retrouvons déjà à Aubonne, afin de garder une certaine unité de style, mais avec la technologie d'aujourd'hui.

Les tubes seront posés dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'éclairage public, ce qui permettra de gérer, par des systèmes dit « intelligents », les faisceaux lumineux sur la chaussée et d'augmenter la sécurité des usagers.



Capteur de luminosité



Capteur PIR : détection de mouvement



Gradation horaire personnalisée

But des travaux : Remplacement des mâts/luminaires

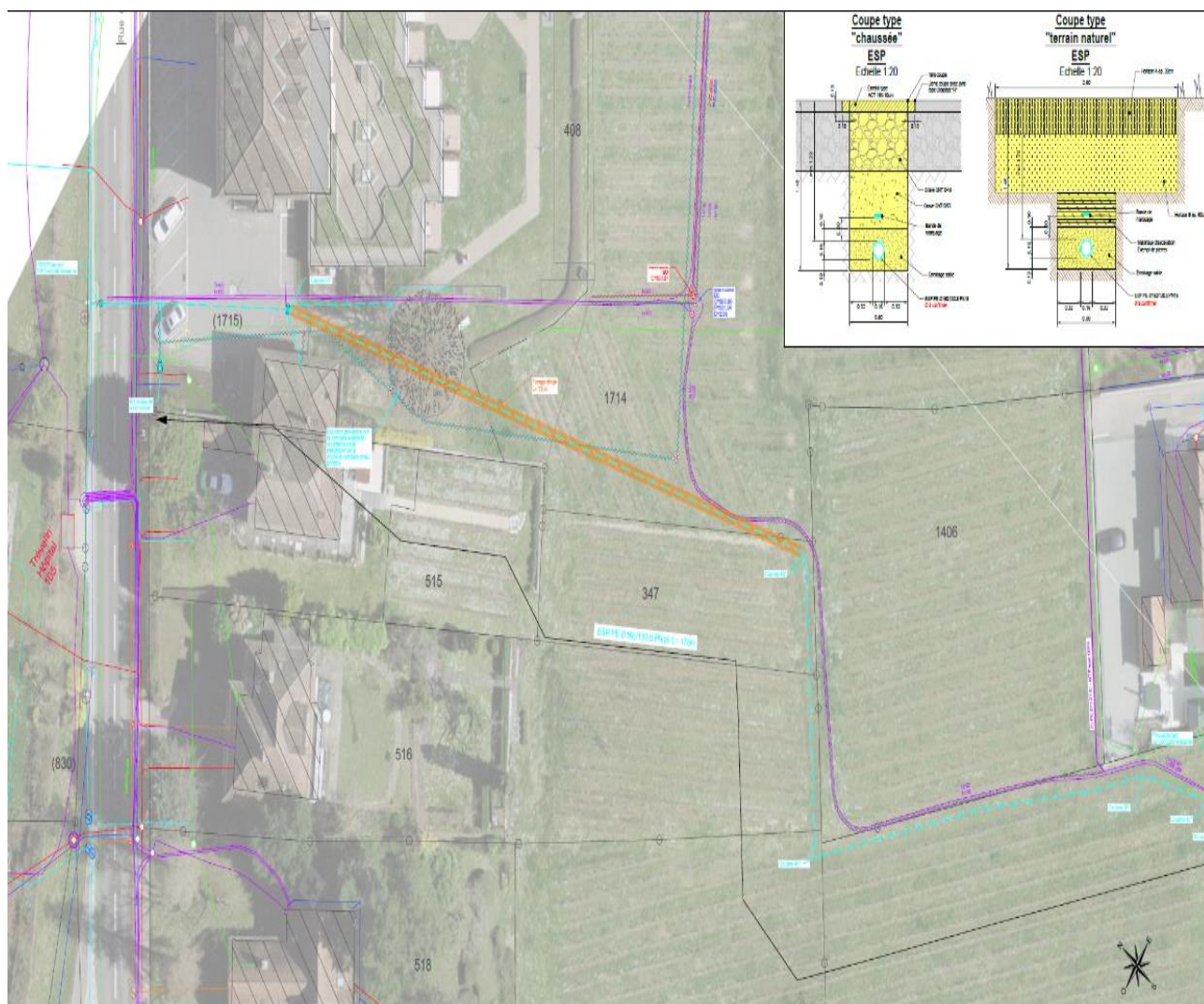
Description : Pose des tubes d'éclairage public

- Tube : PE Ø60/72 mm env. 100 m
- Construction d'une chambre de tirage (600 x 600 mm) 1 unit
- Candélabres/luminaires : (fourniture hors appel d'offres) 3 unit

Remarque générale La fourniture et pose des tubes (PE Ø60/72mm) sont réalisées par le soumissionnaire, tandis que le câblage des réseaux et la pose des candélabres / luminaires se font sous la coordination de la SEFA.

Les candélabres seront posés à l'extérieur de la bordure du trottoir afin de garder un gabarit complètement libre et aussi pour donner plus de sécurité aux piétons.

## 2.4. Bouclage du réseau d'eau potable, bouclage sud-ouest hôpital



## 3. Procédure et planning des travaux

La réalisation des travaux dépendra de l'approbation de la demande de crédit et des éventuelles demandes de modification de la part du conseil communal.

Sous réserve de l'acceptation de la demande de crédit et de conditions météorologiques favorables, les travaux pourraient ainsi être engagés début septembre 2023. Le chantier de l'EMS sera alors dans une phase permettant les travaux proposés dans ce préavis.



## 4. Aspects financiers

### 4.1. Coûts :

Le coût des travaux a été évalué par le bureau des services techniques

a) Eclairage public (selon estimation du ST)	Fr.	16'000.00
b) Conduite d'eau et défense incendie (selon estimation du ST)	Fr.	195'000.00
c) Réfection de la route des Allobroges et les services suivants : EP – EU – EC – Gaz – eau potable (selon estimation du ST)	Fr.	368'000.00
d) Divers travaux & imprévus 10%	Fr.	58'000.00
e) Honoraires ingénieurs civils, géomètre, sécurité, SIT	Fr.	<u>76'000.00</u>
<b>TOTAL DES COÛTS D'INVESTISSEMENTS PREVUS</b>	<b>*TTC Fr.</b>	<b>713'000.00</b>

*\*Au vu de l'incertitude sur le début des travaux et l'étendue de ceux-ci, le taux de TVA applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de 8,1% a été utilisé pour la détermination du crédit demandé.*

A noter également que des frais d'étude pour CHF 20'732.25 ont été engagés en 2022 et comptabilisés dans les frais de fonctionnement. Ce montant n'a donc pas été inclus dans le crédit demandé. Une demande de subvention pour la partie du bouclage sera faite auprès de l'ECA à l'issue des travaux. Une information complète sera faite au Conseil une fois le décompte final effectué.

### 4.2. Financement et amortissement :

#### 4.2.1 Plan des investissements 2021-2025

Cet investissement ne figure pas dans le plan quinquennal. La fin des travaux de l'EMS, prévus au printemps 2024 et la future rénovation de la route de Trévelin présentent une opportunité de réaliser ces travaux.

#### 4.2.2 Financement

Le crédit brut de Fr. 713'000.00 sera couvert par un emprunt pour tout ou partie du montant, dans la limite fixée par le plafond d'endettement ci-dessous et /ou par la trésorerie courante.

#### 4.2.3 Amortissement

Cet investissement fera l'objet d'un amortissement par un prélèvement sur les fonds de réserve, selon la répartition suivante (le taux sera appliqué sur le coût d'investissement net final) :

- Part Routes et éclairage public : Fds réserve : Investissements futurs (9282.02) 13%
- Part Eau potable : Fds réserve : Extension eau (9280.01) 50%
- Part Gaz : Fds réserve : Renouvellement SI Gaz (9281.03) 15%
- Part Eaux usées et eaux claires : Fds réserve : Egouts et épuration (9280.03) 22%

#### 4.2.4 Impact sur le compte de fonctionnement

A court terme, diminution des coûts d'entretien pour des réparations ponctuelles sur les revêtements et sur la durée, économie à prévoir sur l'éclairage public par le passage à un système LED dynamique.

## 5. Phases des travaux

### 5.1. Contraintes propres au chantier

- Les travaux relatifs à la **pose des réseaux souterrains** ainsi que tous les travaux associés aux **aménagement de la chaussée seront réalisés en route semi-fermée à la circulation** (avec restriction du passage pour le chantier de l'EMS et la Fondation Perceval).
- **Période** : Les travaux se dérouleront du début septembre 2023 et ceci en profitant d'une circulation moindre des véhicules lié au chantier de l'EMS.
- Une gestion du trafic par rétrécissement de la chaussée avec pose de signalisations verticales sera mise en place.
- L'ouverture à la circulation sera réalisée lorsque tous les travaux seront effectués. Eventuellement et selon les conditions météorologiques, la pose du tapis définitif se fera au mois de mai 2024.

## 6. Développement durable

La mise en conformité du réseau d'assainissement par la reconstruction des collecteurs d'eaux claires et celle d'un collecteur d'eaux usées, la protection des ressources d'eau potable sont des exigences légales ainsi qu'une mission essentielle de la commune. Ce préavis répond entièrement à toutes ces exigences.

L'éclairage public dynamique permet une meilleure gestion de la pollution lumineuse en abaissant significativement l'intensité de l'éclairage. Ceci permet également une économie substantielle de la consommation électrique, puisque ces nouvelles installations consomment jusqu'à 75% de moins que les systèmes en place

## 7. Conclusion

Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- vu le préavis municipal n°08/23 relatif aux Aménagements du chemin des Allobroges & bouclage du réseau d'eau potable du sud-ouest de l'hôpital
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce projet,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**De voter le décret suivant :**

### LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

- autorise la Municipalité à procéder aux travaux tels que présentés ;
- autorise la Municipalité à entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet ;
- accorde un crédit de CHF 713'000.-- TTC pour la réalisation de ces travaux ;
- autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire à recourir à l'emprunt pour tout ou partie du montant, dans les limites fixées par le plafond d'endettement validé par le Conseil communal ;
- autorise la Municipalité à amortir cet investissement par un prélèvement sur les fonds de réserve à hauteur de 13% sur le fonds des investissements futurs, de 50% sur le fonds d'extension de l'eau, de 15% sur le fonds de renouvellement SI Gaz et de 22% sur le fonds Egouts et épuration.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 22 mai 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

La secrétaire adj. :

Y. Charrière

T. Rapin

Annexes : - Projection de l'évolution de la dette

**Préavis déposé au Conseil communal dans sa séance du 30 mai 2023.**



## CREDIT D'INVESTISSEMENT

Préavis N° 08/23 Montant TTC 713 000.00 CHF  
**Aménagements routiers du chemin des Allobroges et  
 bouclage du réseau d'eau potable du Sud-Ouest de  
 l'hôpital**

<b>Estimation des charges de fonctionnement annuelles :</b>			
- Intérêts : 3% par an si l'objet est financé par un emprunt			21 000.00
- Amortissement			0.00
- Réduction frais sur EP		<i>difficile à estimer</i>	0.00
			0.00
<b>Total annuel des charges</b>			<b>21 000.00</b>
<b>Situation financière</b>			
<b>Plafond en matière d'endettement et de risque pour cautionnements</b>			<b>60 000 000.00</b>
<b>Cautionnement engagés à ce jour</b>			<b>37 400.00</b>
<b>Endettement à ce jour</b>	<b>31.12.2022</b>	<b>16.05.2023</b>	
<b>Endettement au bilan</b>			
Engagements courants	1 361 862.57	4 901 554.78	
Passifs transitoires	589 783.95	0.00	
Emprunts court/long terme	23 938 250.00	23 893 000.00	
<b>Total d'endettement au bilan</b>	<b>25 889 896.52</b>	<b>28 794 554.78</b>	
<b>Engagements hors bilan</b>			
Préavis en cours acceptés par le Conseil		8 406 000.00	
Travaux facturés à ce jour		-6 746 000.00	
<b>Total engagements hors bilan</b>		<b>1 660 000.00</b>	
<b>Total endettement brut</b>			<b>30 454 554.78</b>
<b>Disponibilités de la bourse à ce jour</b>			<b>19 187 418.86</b>
<b>Solde disponible à ce jour</b>			<b>48 695 464.08</b>
<b>Préavis en cours d'adoption par le Conseil communal</b>			
03/23 - Chemin de Bougy-Saint-Martin		-1 032 000.00	
04/23 - Nouveau Règlement général de police		0.00	
06/23 - Comptes et gestion 2023		0.00	
07/23 - Autorisation générale pour placement des fonds disponibles		0.00	
08/23 - Aménagements routiers chemin des Allobroges et bouclage eau potable		713 000.00	
<b>Total des préavis en cours d'adoption par le Conseil communal</b>		<b>-319 000.00</b>	
			<i>Etat au 16.05.2023</i>